



RECTORAT

Sâaba, le 11 septembre 2023

**Résultats de l'examen des dossiers de demandes d'inscription à l'USTA
 3^e tour
 (préinscriptions payées entre le 20 août et le 6 septembre 2023)**

Établissement/filière sollicité (e) : **Institut Supérieur des Métiers du Tertiaire (ISMT)**

Date limite de confirmation par le paiement : mercredi 20 septembre 2023

Sous réserve d'un contrôle approfondi des dossiers, sont retenues à l'issue du troisième tour d'examen des candidatures, les demandes ci-dessous d'inscription en première année de licence à l'ISMT au titre de l'année 2023-2024 :

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
FINANCE, COMPTABILITÉ ET AUDIT (FCA)			
1	GUINKO Aurelie Wendkouni Grâce	F	Burkinabè
2	KABORE Fatimata	F	Burkinabè
3	LANKOANDE Balkissa	F	Burkinabè
4	NACOUлма Jean Didier Paling-Wendé	M	Burkinabè
5	NANA Yves Victorien	M	Burkinabè
6	OUARE Wend-yam Elodie	F	Burkinabè
7	ROUAMBA Dazangnéwendé Prisca Elza	F	Burkinabè
8	SAMA Reine Pélagie Floriane	F	Burkinabè
9	Tindano Sélimani Hillary Laure	F	Burkinabè
10	WEDA Therese Wend-Yam Prisca	F	Burkinabè
GESTION COMMERCIALE ET MARKETING (GCM)			
1	BELEMGOABGA Wendpouiré Landry	M	Burkinabè
2	Dabo Mohamed Fadil	M	Burkinabè
3	Daouda Karimatou	F	Burkinabè
4	DELGOU Payandé	F	Burkinabè
5	GUINKO Aurelie Wendkouni Grâce	F	Burkinabè
6	KABRE Jeannette	F	Burkinabè
7	NIKIEMA Wend-kûuni Elda Rosalia	F	Burkinabè

N°	NOM & PRÉNOM(S)	SEXE	NATIONALITÉ
8	SAGNON Rokiatou	F	Burkinabè
9	SAWADOGO Pengdwèndé Marie Arméline	F	Burkinabè
10	SAWADOGO Pingwindé Tatiana Ursule	F	Burkinabè
11	SOUBEIGA Wendyam Astride Tatiana	F	Burkinabè
12	THIOMBIANO Carolle	F	Burkinabè
13	TRAORÉ Agnès Zéfira	F	Burkinabè

Arrêté la présente liste à vingt-trois (23) noms.

Les candidats ont jusqu'au mercredi 20 septembre 2023 pour confirmer leur choix de l'USTA en complétant leur dossier physique et en s'acquittant de la totalité des frais d'inscription et d'au moins la première tranche de la scolarité, soit :

- 265 000 FCFA pour les nationaux;
- 315 000 FCFA pour les non nationaux.

Passé ce délai la priorité sera accordée à d'autres candidats.

En rappel, pour le paiement des frais d'inscription et de scolarité, les candidats voudront bien **retirer une autorisation d'inscription et de paiement** de la scolarité à la Direction des affaires académiques et scolaires (DAAS) avec les numéros des comptes bancaires (BOA, Ecobank, UBA) où effectuer le versement. Cette autorisation d'inscription et de paiement de la scolarité est **individuelle et nominative et devra être présentée à la banque** pour assurer un enregistrement correct du versement.

Le reçu de versement (ou le reçu de banque ou l'avis de crédit) portant le nom de l'étudiant/e bénéficiaire est à **ramener au plus tard le mercredi 20 septembre 2023** à la Direction de l'administration financière et comptable (DAFC) de l'USTA à Sâaba (Bâtiment A) pour l'enregistrement, l'inscription sur la liste des inscrits et la **délivrance d'un reçu de scolarité à présenter pour accéder aux cours.**

Le Recteur

Pr Innocent Pierre GUISSOU

Officier de l'Ordre national